



Fiche 9



La période du pâturage d'un lot d'animaux est souvent délicate en terme de gestion de la pousse de l'herbe, de concurrence avec les autres travaux de l'exploitation. Opter pour un pâturage à chargement constant du début printemps à la fin de l'automne est une solution facile à mettre en œuvre notamment lorsque le manque de main-d'œuvre se fait ressentir durant cette période.

38 ares par gros bovins, pas moins pas plus !

Dans nos régions, du printemps à l'automne, le chargement sur les parcelles pâturées sera de l'ordre de 38 ares par vache. Ces parcelles sont uniquement destinées au pâturage, aucune récolte de foin ne pourra être faite. L'alimentation hivernale repose donc sur des fourrages à stock comme la luzerne (en foin ou enrubannée) ou de la paille avec une complémentation soutenue pour une bonne croissance des veaux sous la mère. En période estivale, là où la pousse de l'herbe est moins forte, une complémentation à base de paille et de concentré est à envisager. Dans ce cas, cette complémentation est à distribuer une fois par semaine, le lundi matin par exemple. Le reste du temps sera consacré à la surveillance du troupeau.

Les clés de la réussite

- > Sortir tôt pour valoriser l'herbe à son plein potentiel et pour éviter les refus.
- > Bien prévoir son pâturage, adapter le nombre d'animaux à chaque parcelle.
- > Diagnostiquer les gestations avant la sortie à l'herbe.
- > Faire un effort de sélection sur son cheptel en s'imposant un planning de vaches à réformer durant l'hiver et s'y tenir.
- > Ne pas avoir peur de faire fondre les vaches avant le vêlage en les nourrissant qu'à la paille afin de faciliter les vêlages.
- > Jouer la carte de la croissance compensatrice en hiver pour les élèves.
- > Avoir de bonnes clôtures et investir dans une bonne contention au pâturage.

Moins de contraintes et plus de sécurité

Cette technique est beaucoup moins contraignante qu'un pâturage tournant. Changer le troupeau de parcelle toutes les semaines ou tous les 15 jours est très demandeur en main-d'œuvre. En optant pour le pâturage constant, ce précieux temps gagné est propice à la surveillance du troupeau et à sa complémentation. De plus, grâce à cette méthode, les risques d'accidents liés à la manipulation des animaux sont nettement réduits.

AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER,
LA MAIN-D'ŒUVRE





Fiche 9



Le pâturage à chargement constant pour me simplifier la vie !

Pourquoi avoir opté pour ce mode de conduite de pâturage ?

« Mon parcellaire en herbe est très morcelé et aussi éloigné puisque j'exploite des herbages de famille dans le pays de Bray tout en étant sur le plateau de la Picardie verte soit 25 km de distance à vol d'oiseau. Les parcelles sont en pente, très proches d'habitations, non retournables, avec des sols à potentiels difficiles. Seul sur mon exploitation, ma femme travaillant à mi-temps à l'extérieur, il me fallait trouver un compromis dans la gestion de mon temps et sa répartition entre l'élevage et les cultures. J'ai donc opté pour un chargement constant au pâturage. »

Comment cela se gère-t-il au quotidien ?

« La première des choses est de prévoir la répartition des animaux par parcelle et de bien connaître la pousse de l'herbe de chacune de ces parcelles qui dépend de sa flore. Celle-ci est très différente suivant les proportions de ray grass, de fétuques et bien sûr de trèfle commun que l'on y trouve. Je me suis vite rendu compte que la présence du trèfle était primordiale sur la période estivale pendant laquelle il se développe le plus et assure à lui seul la qualité du pâturage. J'ai donc opté pour une fertilisation azotée maximale de 50 unités par hectare, apportée en milieu de printemps, afin de maîtriser la pointe d'herbe de mi-mai, pour éviter ainsi des refus et permettre une pousse de l'herbe prolongée sur l'été.

La deuxième chose est de sortir tôt les animaux vers le 15 ou 20 mars. Il y a toujours 5 à 6 jours de beau temps qui permettent de sortir les animaux. Il faut prévoir de donner une balle de paille qui sert à la fois de transition alimentaire et de couchage si besoin est.

D'autre part, les clôtures ont été révisées et j'ai investi dans des parcs de contention dans chaque parcelle dans le cadre des mesures d'un CTE. Je peux ainsi intervenir seul et en toute sécurité auprès de mes animaux.

Ce CTE m'a permis d'arriver à une autonomie alimentaire totale par la mise en place de luzernière. 5,40 ha de protéine sur pied récoltés en 3 coupes de foin et d'enrubannage pour la complémentation automnale et l'alimentation de base hivernale. »

Quels avantages tirez-vous de cette conduite ?

« Une très grande souplesse de travail ! Cette simplicité de conduite au pâturage se traduit par de la surveillance essentiellement même si en été l'apport de foin ou de paille complémentaire est nécessaire. Mais bien équipé, ce n'est pas un souci.

Au moment du vêlage en fin d'automne début d'hiver, mes vaches ne sont pas grasses. Les mises-bas se passent sans aide et sans problème pour des veaux vigoureux qui ont une bonne croissance sous la mère. Cela me permet de les vendre jeunes et avant la mise à l'herbe à un poids et un prix optimum.

Le parasitisme est contrôlé et ne me coûte que le traitement des génisses de 2 ans à la mise à la reproduction. Après, les vaches s'immunisent et je fais du traitement au cas par cas si besoin.

Malgré un potentiel de sol difficile, le rendement valorisé de mes pâtures dépasse les 9 tonnes de MS par hectare ce qui m'a agréablement surpris et surtout conforté dans mon choix de conduite de mes pâtures. En me simplifiant la vie, j'ai gagné du temps et tout le monde le sait, le temps c'est de l'argent ! »

L'EXPLOITATION :

- ▶ Noël Vandecaveye à Conteville (60)
- ▶ 1 chef d'exploitation et son épouse à temps partiel
- ▶ 135,5 ha de SAU, 24,8 ha de SFP dont 19,4 ha de SH et 5,4 ha de luzerne
- ▶ 42 VA Blonde d'Aquitaine en système naisseur, 1 période de vêlage à l'automne
- ▶ Stabulation paillée et couloir d'alimentation

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

Etienne Falentin CA 02
Téléphone : 03 23 98 25 06

Vincent Gravet CA 60
Téléphone : 03 44 11 44 58

Daniel Platel CA 80
Téléphone : 03 22 33 69 73

Christian Guibier ELC3
Téléphone : 03 23 23 43 56

RÉDACTEURS DE LA FICHE :

Vincent Gravet
(CA 60)

Denis Reynaud
(Institut de l'Élevage)